

## La fondation des paroisses du territoire de Jugon

A l'origine du christianisme en Armorique, c'est-à-dire **vers le V<sup>ème</sup> siècle**, paroisse et diocèse se confondent dans une même communauté rassemblée autour de l'évêque. Tout cela se vit au sein de « *la civitas* » romaine qui constitue la circonscription administrative de base de l'empire et qui, en Armorique, correspond au territoire des peuples conquis. C'est pourquoi, les diocèses de Nantes, capitale des Namnètes, de Rennes, capitale des Riedones, de Vannes, capitale des Vénètes, datent de cette époque. En revanche, quoi qu'en dise la légende des sept saints fondateurs de la Bretagne<sup>1</sup>, établie réellement au XI<sup>ème</sup> siècle, les évêchés de Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Tréguier, Saint-Pol-de-Léon et Quimper n'ont pas été créés au V<sup>ème</sup> ou VI<sup>ème</sup> siècle, même si des ecclésiastiques ou des Abbés de monastère pouvaient y remplir le rôle d'évêques auxiliaires. C'est en réalité Nominoë, roi des bretons, qui les a définitivement institués au milieu du IX<sup>ème</sup> siècle.

Après la chute de l'empire romain d'occident<sup>2</sup>, **de la fin du V<sup>ème</sup> au VIII<sup>ème</sup> siècle**, surviennent plusieurs vagues d'émigration vers l'Armorique, de bretons venus d'Écosse, du Pays de Galles et de Cornouaille. Parmi ces migrants, qui apportent leur langue, le breton, figurent de nombreux ecclésiastiques qui fondent des communautés chrétiennes : c'est l'origine **des « Plou »**. En vieux breton, « plou » signifie « communauté », « paroisse » et se décline en « Ple », « Pleu », « Plo », « Ploe » ou « Plu ». Associés le plus souvent au nom d'un saint breton, authentique ou légendaire, parfois à une caractéristique géographique, les « Plou » donnent encore aujourd'hui le nom de la plupart des grandes paroisses primitives bretonnes. A titre d'exemples, Plédéliac est le « plou », c'est-à-dire la paroisse, de saint Téliau, Plénée, de saint Néot, Plestan, de saint Justan, Pléven, de saint Even. En revanche Plorec viendrait de « Plou » et de « goarec » qui signifie « courbe », correspondant à celle décrite à cet endroit par la rivière de l'Arguenon. Au IX<sup>ème</sup> siècle, le territoire de l'actuel département des Côtes d'Armor est couvert d'une centaine de vastes paroisses primitives dont plus de 70 ont une dénomination commençant par « Pl.. ».

A la même époque, des moines fondent également des ermitages ou des monastères qu'en vieux breton l'on appelle « **Lan** ». Beaucoup de ces « Lan » s'entoureront progressivement d'une paroisse, par démembrement d'une paroisse primitive. C'est le cas de Lamballe issu de Maroué, Landébia pris sur Pluduno, Langourla, démembrement de Méryllac, Languenan, parties de Corseul et Ploubalay, Lanrelas issu de Plumaugat, etc... Plélan cumule dans son nom le « plou » et le « lan » : c'est donc la « *paroisse du monastère* » dont un démembrement deviendra Languédias. Sur le territoire des Côtes d'Armor, pas moins de 25 paroisses ont un nom commençant par « Lan ». Il y en a autant dans le Finistère, un peu moins en Morbihan et quelques-unes dans le nord de l'Ille-et-Vilaine.

Puis **à partir du XI<sup>ème</sup> siècle**, avec l'apparition de la féodalité, l'on assiste à de nouveaux démembrements des grandes paroisses primitives, soit sur décision propre de l'évêque, soit à l'initiative d'un seigneur. Afin de permettre aux personnes habitant sur leurs fiefs de disposer d'une église plus proche que celle de la grande paroisse, certains riches féodaux en font construire une, à leur frais, sur leurs terres. Ils demandent ensuite à l'évêque d'ériger ce lieu de culte en nouvelle paroisse, moyennant souvent d'ailleurs l'abandon, à leur profit, de tout ou partie de la dîme, l'impôt en principe

---

<sup>1</sup> Selon la légende, sept saints bretons auraient fondé, au V<sup>ème</sup> et VI<sup>ème</sup> siècle, sept cités épiscopales : Dol par saint Samson, Saint-Malo par saint Malo, Saint-Brieuc par saint Brieuc, Tréguier par saint Tugdual, Saint-Pol-de-Léon par saint Pol Aurélien, Quimper par saint Corentin et Vannes par saint Patern. Ces saints fondateurs seraient tous originaires du Pays de Galles, à l'exception de saint Corentin né en Cornouaille armoricaine. En leur honneur, s'est développé le « Tro-Breizh » (Tour de Bretagne), aussi appelé « pèlerinage aux sept saints ».

<sup>2</sup> On considère que la chute de l'empire romain d'occident a eu lieu en 476 (V<sup>ème</sup> siècle), lors de l'abdication du dernier empereur, Romulus Augustule, mais son déclin a commencé près d'un siècle plus tôt.

réservé à l'Église. Le seigneur, qui peut être un laïc ou l'Abbé d'une grande abbaye, devient de cette façon « **le patron** » de l'église concernée, ce qui lui assure toute une série de privilèges dont le « droit de collation », c'est-à-dire le pouvoir de nommer le recteur de la paroisse qu'il partage avec l'évêque. Ces pratiques, pourtant moins fréquentes en Bretagne que dans le royaume de France, aboutiront à doubler le nombre des paroisses bretonnes.

Parfois, l'évêque, pour ne pas multiplier les paroisses, mais reconnaissant la nécessité de créer un lieu de culte spécifique compte tenu de l'éloignement du chef-lieu, crée une **trève** (*trev*, *treo* ou *tre*, en breton). Il s'agit d'une institution spécifique à la Bretagne qui constitue en réalité une succursale de paroisse. La trève est desservie par un « curé » sous l'autorité du « recteur », chef de la paroisse. Les 35 communes des Côtes d'Armor dont le nom commence par « **Tré** », comme Trédias, Trébry, Trédaniel, Trémeur, étaient à l'origine des trèves, pour la plupart érigées en paroisses au XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècle. Il y a aussi des trèves dont le nom ne commence pas par « Tré », comme Lescouët.

Notre territoire de Jugon illustre assez bien toute cette histoire, avec une caractéristique particulière : l'existence d'une importante rivière, l'Arguenon et son affluent, le Jugon (ou la Rosette), considérés comme « une frontière » qui, à partir du X<sup>ème</sup> ou XI<sup>ème</sup> siècle, sépare le Penthièvre du Poudouvre et aussi **le diocèse de Saint-Brieuc** dont fait partie la paroisse primitive de Plénée et **le diocèse de Saint-Malo** auquel appartient la paroisse primitive de Plorec.

Tout jugonnais connaît l'histoire d'Olivier de Dinan, le seigneur du château construit sur l'éperon rocheux situé au confluent de l'Arguenon et du Jugon<sup>3</sup>. Il fait appel, au début du XII<sup>ème</sup> siècle, aux moines de Marmoutier<sup>4</sup> pour créer un prieuré et un bourg sur les contreforts de son château et les marécages qui l'entourent. En revanche, peu de gens savent qu'à cette époque, l'on donne à ce territoire le nom de « **Lanjugon** », c'est-à-dire « **le monastère posé sur le Jugon** ». Le cartulaire<sup>5</sup> de l'abbaye de Saint-Aubin des Bois<sup>6</sup> fait en effet état d'un contentieux, en 1208, entre l'abbaye et le recteur de Dolo à propos de la perception de « **dîmes de Lanjugon situées en Dolo** »<sup>7</sup>. Le différend dure pratiquement un siècle puisque l'on en retrouve trace en 1293. La création des paroisses de Dolo et de Jugon, par démembrement de Plénée, ne semble donc pas s'être faite sans difficulté. Mais ceci nous permet d'apprendre que dès 1237, alors que le château de Jugon et ses deux étangs, terminés en 1230, sont possession du duc de Bretagne, il y a deux églises : celle de Saint-Malo pour la paroisse de la ville ducale et celle de Notre Dame pour la paroisse du fief vassal du prieuré.

La paroisse de Dolo a probablement été créée en même temps que celle de Jugon. Elle existe en 1208 avec à sa tête le « **persona de Dulci Loco** », c'est-à-dire « **le recteur du Doux Lieu** ». D'après cette appellation, que l'on retrouve dans quelques actes, il devait faire bon vivre à Dolo, en ce milieu du Moyen âge ! En 1227, le même cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois évoque « *Harcoidus persona Sancti Lizini de Dolou* », c'est-à-dire « **Harcoidus, recteur de Saint Lézin de Dolo** ». Saint Lézin est encore aujourd'hui le saint patron de l'église paroissiale.

La création de la paroisse de Saint-Igneuc, toujours par démembrement de la paroisse primitive de Plénée, est sans doute plus tardive. On trouve mention de Saint-Igneuc dans l'acte de fondation du Prieuré-hôpital Saint-Georges de Trédias, le 18 août 1346<sup>8</sup>. Le chevalier Geoffroy Le Voyer, seigneur de Trégomar et sa première épouse, dame Jeanne Rouxel, sous l'autorité de son père

---

<sup>3</sup> Le Jugon, la Rosette d'aujourd'hui.

<sup>4</sup> Marmoutier, abbaye bénédictine, à proximité de Tours, fondée par saint Martin au IV<sup>ème</sup> siècle.

<sup>5</sup> Un cartulaire est un recueil d'actes juridiques.

<sup>6</sup> Abbaye de Saint-Aubin-des-Bois en Plédéliac, de l'ordre des cisterciens comme celle de Boquen.

<sup>7</sup> Anciens évêchés de Bretagne – Diocèse de Saint-Brieuc par J. Geslin de Bourgogne et A. de Barthélémy - 1864.

<sup>8</sup> Inventaire des archives du Prieuré-hôpital Saint-Georges de Trédias – Fondation du Prieuré Saint-Georges – 18 août 1346 - Archives des Côtes-d'Armor, Série H.

René Rouxel, seigneur de la Jarretière en Saint-Igneuc, attribuent au prieuré qu'ils fondent « *dix mines de seigle*<sup>9</sup> à la mesure de Jugon, sur la dime en **la paroisse de Saint-Ygneuc** ». Ils demandent également qu'à l'hôpital adjoint au prieuré, « ... sur leurs dimes **de Saint-Igneuc** soient baillés et payés par chacun an, trente mines de seigle à la mesure de Jugon pour donner à condition es pauvres de ladite Maison, » et aux passants. Contrairement à celle de Dolo, probablement due à la propre décision de l'évêque, la paroisse de Saint-Igneuc a sans doute été créée, au cours du XIII<sup>ème</sup> siècle, à l'initiative d'un seigneur, « patron » de l'église et il est possible qu'il s'agisse du seigneur de la Jarretière.

Lescouët, sous l'ancien régime, fait partie de la paroisse de Plorec. Le 26 avril 1380, **Geffroy de Pargaz**, seigneur du Parga<sup>10</sup>, demande au pape l'autorisation d'agrandir la chapelle dédiée à Saint-Malo qu'il a fait construire sur son fief, à Lescouët, d'y adjoindre une chapellenie et d'y affecter un chapelain qui y célébrerait des messes deux fois par semaine. Le pape Clément VII charge l'évêque de Saint-Malo d'enquêter et d'accorder la faveur demandée, si la fondation se révèle suffisamment assurée. L'évêque, après vérification, donne finalement satisfaction au seigneur de Parga, en érigeant **Lescouët en trêve dépendant de la paroisse de Plorec**. Elle le restera jusqu'en 1789. Il est curieux de noter au passage que le pape Clément VII est en réalité le premier antipape. Robert de Genève (1342-1394), cardinal français, est en effet élu pape le 31 octobre 1378 par le conclave, qui avait déjà élu en avril 1378 un italien, lequel avait pris le nom d'Urbain VI. Clément VII, avec le soutien du roi de France (Charles V), s'installe à Avignon. C'est le début du « grand schisme d'occident », période durant laquelle il y aura deux, voire parfois 3 papes en même temps. C'est le concile de Constance (1414-1418) qui met fin à ce schisme. Ceci explique pourquoi Clément VII date sa lettre à l'évêque de Saint-Malo, de la seconde année : 1380 est en effet la deuxième année après son élection en 1378.

Ces paroisses et leurs trêves deviendront des communes en 1790. Leur origine et leur passé expliquent en partie le constat fait par certains géographes : les communes bretonnes sont en moyenne plus grandes et plus peuplées que le reste des communes françaises.

*Jean-Charles Orveillon*

*Membre du « collectif historiens amateurs de Jugon »*

---

<sup>9</sup> « mine » : ancienne mesure de volume qui valait 6 boisseaux, soit environ 76 litres.

<sup>10</sup> Parga est toujours un village de Lescouët, avec des vestiges médiévaux.